



JARDINS URBAINS

THÈME : Adaptation aux changements climatiques
PRATIQUE : Augmentation du couvert végétal, en particulier dans les milieux urbanisés

LISBONNE, PORTUGAL : PROGRAMME DE JARDINS URBAINS



POPULATION (2017)	505 526
SUPERFICIE (KM ²)	84,9
DENSITÉ (HAB./KM ²)	5 954
CLIMAT	Méditerranéen

PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE

CONTEXTE

La Ville de Lisbonne doit composer avec la présence d'îlots de chaleur urbains, de pénuries d'eau et d'inondations soudaines. De plus, avec l'urbanisation rapide des dernières décennies, les grandes surfaces imperméables se multiplient sur le territoire, alors que les espaces verts diminuent progressivement.

Pour prendre en compte ces enjeux, l'administration municipale lisboète a adopté en 1997 son Plan vert. L'objectif principal de celui-ci est de limiter l'urbanisation et la disparition des espaces vacants. Ce plan prévoit la mise en œuvre progressive d'une architecture de paysage écologique axée sur l'aménagement d'espaces verts en milieu urbain qui sont reliés par des corridors écologiques, récréatifs et esthétiques.

En 2008, parallèlement à la mise en œuvre du Plan vert, la Ville de Lisbonne s'est dotée d'une Stratégie des espaces verts. Les objectifs de celle-ci sont, entre autres, d'augmenter le nombre d'espaces verts, de leur garantir un financement durable et de promouvoir l'écologie et la biodiversité. C'est donc dans cette perspective qu'une réflexion a été menée lors des travaux entourant la révision du plan directeur municipal (PDM), en vue d'intégrer l'agriculture urbaine, pratiquée de manière informelle depuis de nombreuses années, aux politiques et à la réglementation municipale. Qui plus est, en faisant de cet axe stratégique une priorité du PDM, cela contribue à promouvoir le caractère durable de la Ville.

En ce sens, deux éléments importants, adopté en 2009, sont venus encadrer le programme de jardins urbains, soit le Programme d'intensification de l'agriculture urbaine et de l'horticulture urbaine et la Stratégie pour la dynamisation de l'agriculture urbaine. Cette dernière présente une cartographie des jardins urbains informels et souligne leur rôle économique et social. Elle recommande également que les jardins soient organisés de façon plus structurée, sous la forme de parcs horticoles.

Enfin, cette stratégie répond aux priorités de la Ville en matière de planification urbaine, d'organisation sociale et de protection de l'environnement. De surcroît, en raison du faible revenu d'une bonne partie de la population, le programme lisboète accorde une place importante à la fonction alimentaire et économique des projets.

DESCRIPTION

Dans le cadre de son programme de jardins urbains, la Ville de Lisbonne cède ou loue des parcelles de terrains municipaux à des citoyens ou à des associations afin qu'ils y pratiquent une agriculture saine et respectueuse de l'environnement. Toutefois, certaines parcelles peuvent aussi être aménagées en espaces pour des activités récréatives et d'éducation à l'environnement.

En effet, deux types de jardins sont définis dans le règlement municipal encadrant leur utilisation.



Mention de source : Ville de Lisbonne

Mention de source : Ville de Lisbonne

- Les jardins sociaux, d'une surface minimum de 100 m², ont pour objectif de satisfaire à une partie des besoins alimentaires des utilisateurs pour assurer leur sécurité alimentaire. Ces parcelles sont situées dans les quartiers les plus défavorisés de la ville.
- Les jardins de loisirs, d'une superficie variant entre 50 et 100 m², servent quant à eux à des fins récréatives ou d'éducation à l'environnement pour améliorer le cadre de vie des citadins et les mettre en contact avec la nature.

Les jardins sont regroupés en parcs horticoles organisés de manière à favoriser un usage multifonctionnel de l'espace et une intégration harmonieuse au paysage. Ainsi, des jardins d'agriculture urbaine et des espaces disposant d'équipements sportifs et de détente peuvent se côtoyer au sein du même parc horticole arpenté d'un réseau d'allées propice à la promenade.

L'attribution des parcelles par la Ville se fait par voie de concours selon des règles de sélection identiques pour tous les jardins municipaux. Afin de privilégier au maximum la proximité entre le domicile du candidat et le jardin qui lui sera attribué, un des critères de sélection concerne la distance. Dans les zones où les parcelles étaient déjà occupées par des jardins informels, la Ville réserve certaines d'entre elles aux anciens utilisateurs.

En 2018, le coût de location des parcelles s'élevait à environ 0,9 €/m²/an (environ 1,30 \$ CA). La Ville subventionne les associations et les bénéficiaires d'allocations sociales afin qu'ils paient respectivement 10 % et 20 % du prix. De plus, l'administration municipale fournit les outils et le matériel essentiels pour la culture de ces parcelles de façon prioritaire aux bénéficiaires d'allocations sociales. Elle offre également des séances d'information pour sensibiliser les citoyens aux pratiques d'une agriculture durable et biologique ainsi que du soutien technique, en particulier pour lutter contre l'utilisation de produits chimiques et favoriser une utilisation rationnelle de l'eau.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Améliorer la qualité de vie des résidents en zones urbaines défavorisées en créant des emplois et en contribuant à leur sécurité alimentaire.
- Limiter l'effet de l'urbanisation sur l'environnement par la réhabilitation et la création d'espaces verts.
- Limiter la prolifération de jardins urbains non planifiés.
- Implanter des pratiques d'agriculture urbaine saines et respectueuses de l'environnement.
- Favoriser la mixité des usages dans les espaces publics.
- Améliorer la biodiversité ainsi que les services écosystémiques.
- Favoriser l'interaction sociale.

DÉPLOIEMENT DE L'INITIATIVE

- 2007 | Création d'un groupe de travail sur l'intégration de l'agriculture urbaine dans les politiques municipales.
- 2008 | Adoption de la Stratégie des espaces verts.
- 2009 | Adoption du Programme d'intensification de l'agriculture urbaine et de l'horticulture urbaine et de la Stratégie pour la dynamisation de l'agriculture urbaine à Lisbonne.
- 2010 | Lancement du programme de jardins urbains de Lisbonne.
- 2011 | Création des jardins municipaux des parcs de la Quinta da Granja et des jardins de Campolide.
- 2012 | Adoption du nouveau plan directeur municipal.

Mention de source : Ville de Lisbonne



Mention de source : Ville de Lisbonne

MÉCANISMES D'ACTION ET MOYENS

- Intégration de l'agriculture urbaine aux outils de planification et aux règlements municipaux.
- Implantation progressive des jardins urbains en fonction des zones prioritaires qui ont été identifiées dans la Stratégie pour la dynamisation de l'agriculture urbaine.
- Implantation des jardins dans les zones où la demande citoyenne est forte.
- Soutien financier et matériel offert aux participants du programme, en priorité aux bénéficiaires d'allocations sociales.

- Formation en agriculture biologique obligatoire pour les utilisateurs des jardins urbains et activités de sensibilisation dans le but d’améliorer les conditions sanitaires de production et d’utilisation rationnelle de l’eau.
- Adoption d’un règlement régissant l’accès et l’utilisation des jardins urbains.

PORTEUR ET PARTENAIRES

- Ville de Lisbonne.
- Associations ou regroupements porteurs de projets de jardins urbains sur des parcelles cédées par la Ville.
- Grandes entreprises (exemples : réseau ferroviaire national REFER, société viticole Casa Santos Lima) louant ou prêtant des terres à des jardiniers.
- Sociétés investissant dans l’installation de jardins ou participant au financement de projets.

FINANCEMENT

- Ville de Lisbonne : 100 000 € (environ 153 000 \$ CA), en 2018, pour l’octroi aux participants d’une subvention couvrant entre 80 % et 90 % du coût de location des terres; les associations et les particuliers assument la différence.

PARTICIPATION CITOYENNE ET COLLABORATION

Les citoyens sont invités à louer des lots afin de cultiver des plantes, des fruits et des légumes.

OBSTACLES ET LEVIERS

- Les utilisateurs de jardins informels, surtout les plus démunis, se montraient parfois réticents à adhérer au programme municipal de jardins urbains. Ils craignaient de ne pas avoir les moyens de payer le loyer annuel exigé par la Ville.
- L’utilisation de pesticides et d’engrais était ancrée dans les pratiques des jardiniers. La Ville espérait y mettre fin grâce à des activités de sensibilisation et des formations sur les techniques d’agriculture biologique.

PORTÉE	ÉTAT D’AVANCEMENT	COÛT (\$ CA)
Des parcelles totalisant 86 000 m ²	En cours (2009 –)	Mise en œuvre : de 15 \$ à 115 \$/m ² Entretien : de 0,15 \$ à 0,34 \$/m ² /année

RÉSULTATS DE L’INITIATIVE

ESCOMPTÉS

- Augmentation du nombre d’espaces verts.
- Réduction du nombre de jardins informels.

OBTENUS

- Ajout, entre 2009 et 2018, de 17 jardins urbains d’une superficie variant entre 50 et 150 m² et comprenant au total 704 lots individuels.

BÉNÉFICES (SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES)

- Intégration d’une agriculture saine et respectueuse de l’environnement dans les pratiques : l’inspection mensuelle des parcelles démontre l’amélioration des pratiques et le respect des règles.
- Plus grande cohésion sociale : les associations et les entreprises privées collaborent au projet en soutenant, entre autres, les participants les plus démunis.
- Réduction de la pauvreté : l’objectif avec les jardins urbains était aussi de répondre à des enjeux de sécurité alimentaire. En ce sens, la demande croissante des citoyens plus démunis pour obtenir des parcelles est un indicateur de succès.
- Pratique inspirante : la Ville de Lisbonne est invitée à partager son expérience dans la création du programme de jardins urbains lors de forums nationaux et internationaux.

ÉVALUATION

ÉVALUATIONS RÉALISÉES

- Grilo, Filipa, et collab. (2016). [Informal allotment gardens in Lisbon: The gardener’s perspective](#), Conference: Growing in Cities: Interdisciplinary Perspectives on Urban Gardening, Basel, Suisse.
- Inês Cabral, Maria, et Ulrike Weiland (2014). [Urban gardening in Leipzig and Lisbon: A comparative study on governance](#), COST (European Cooperation in Science and Technology), Leipzig, Allemagne.
- Oliveira, Sandra, Henrique Andrade et Teresa Vaz (2011). [“The cooling effect of green spaces as a contribution to the mitigation of urban heat: A case study in Lisbon”](#), *Building and Environment*, vol. 46, p. 2186-2194.

INDICATEURS

- Pourcentage du territoire végétalisé grâce au programme (%).
- Nombre de jardins créés.
- Température de l'air sur les sites végétalisés (°C).
- Différence maximale entre les valeurs de température mesurées à l'intérieur et à l'extérieur des sites végétalisés (effet *park cool island*).
- Nombre d'îlots de chaleur et fréquence des épisodes de chaleur extrême.
- Nombre de citoyens demandant un lot pour jardiner.
- Nombre d'inspections de conformité des parcelles.

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RESSOURCE

NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Graça Ribeiro	Membre du Groupe de travail pour le développement et la promotion de l'agriculture urbaine à Lisbonne, Structure verte et énergie, Bureau du maire adjoint, Municipalité de Lisbonne	+ 351 213 236 280	graca.ribeiro@cm-lisboa.pt

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CAS QUÉBÉCOIS SIMILAIRES

- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : [Guide de bonnes pratiques : L'agriculture urbaine](#). Présentation d'exemples de projets qui semblent prometteurs pour certains aspects de l'agriculture urbaine.
- Ville de Victoriaville : [Incroyables Comestibles](#).
- Ville de Saint-Rémi : [Programme de verdissement](#).
- Ville de Gatineau : [Jardins communautaires et collectifs](#).
- Ville de Montréal : [Jardins communautaires](#).
- Ville de Québec : [Aménagement de jardins partagés](#).

RÉFÉRENCES

- Covenant of Mayors for Climate and Energy (2016). [Sustainable, climate-resilient and vibrant cities: Good practices from Covenant of Mayors signatories](#), p.12.
- European Climate Adaptation Platform, City Profiles. [Lisbon – Portugal](#).
- Mata, Duarte (2016). [From research to local action](#), Encontro Ciência 2016.
- Mousselin, Guilhem, et Pascale Scheromm (2015). [Vers une mise en politique des jardins collectifs urbains. Approche comparée de deux trajectoires municipales à Montpellier et à Lisbonne](#).
- Santos, A., et collab. (2015). [Lisbon, Portugal. Case Study City Portrait. GREEN SURGE study on urban green infrastructure planning and governance in 20 European cities](#).
- Soares, A. L., et al. (2011). ["Benefits and costs of street trees in Lisbon, Portugal"](#), Urban Forestry & Urban Greening, vol. 10, n° 2, p. 69-78.
- Ville de Lisbonne (2012). [Plan directeur municipal](#).